Formation : SAP FI : paramétrage et gestion de la comptabilité financière

Code : EUWGL

Durée : 70 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Dans les organisations qui s'appuient sur SAP, la maîtrise du module FI conditionne la fiabilité de l'ensemble de la chaîne financière. Un paramétrage insuffisant ou une gestion approximative des processus comptables se traduit directement par des écarts de clôture, des anomalies de reporting et des risques de conformité. Former des collaborateurs capables de configurer et d'administrer SAP FI, c'est sécuriser la production comptable et renforcer l'autonomie des équipes finance vis-à-vis des prestataires externes.

Objectifs pédagogiques

- Configurer les structures organisationnelles comptables dans SAP FI (société, exercice, devises)
- Paramétrer et administrer les composantes du grand livre, de la comptabilité fournisseurs et de la comptabilité clients
- Gérer le cycle de vie des immobilisations dans SAP FI, de l'acquisition aux amortissements
- Produire des rapports financiers réglementaires et opérationnels à partir des outils SAP FI
- Identifier et exploiter les flux d'intégration entre SAP FI et les modules MM, SD et CO

Public concerné

Cette formation s'adresse aux collaborateurs des directions financières et comptables souhaitant monter en compétence sur SAP FI, aux consultants SAP en début de parcours ou en reconversion fonctionnelle vers la finance, ainsi qu'aux consultants expérimentés cherchant à structurer et approfondir leurs connaissances du module.

Prérequis

Connaissances de base en comptabilité générale. Notions élémentaires de SAP : navigation dans l'interface et compréhension des concepts fondamentaux.

Programme

Fondamentaux de SAP FI et environnement comptable

Ce bloc pose les bases conceptuelles et techniques nécessaires avant d'aborder le paramétrage : architecture du système, logique de la comptabilité financière dans SAP et prise en main de l'interface.

- Présentation de SAP et architecture du module FI
- Concepts fondamentaux de la comptabilité financière appliqués à SAP
- Navigation dans SAP FI et personnalisation de l'environnement de travail

Paramétrage de l'organisation comptable

Avant toute saisie, la structure organisationnelle doit être correctement définie : ce bloc couvre la configuration des entités juridiques et des paramètres de gestion des exercices et des devises.

- Création et configuration de la société
- Définition des domaines d'activité et des segments
- Paramétrage des devises et des taux de change
- Gestion des exercices comptables

Grand livre (GL) : gestion des comptes généraux

Le grand livre est le cœur du module FI ; ce bloc détaille la structuration du plan de comptes, la saisie des écritures et les opérations de rapprochement.

- Création et gestion des comptes généraux
- Paramétrage des schémas de comptes
- Saisie et validation des écritures comptables
- Rapprochement bancaire
- Gestion des pièces comptables

Comptabilité fournisseurs (AP)

Ce bloc couvre l'ensemble du cycle fournisseur, du référencement des tiers jusqu'aux règlements automatiques, en passant par la gestion des factures.

- Paramétrage des données de base fournisseurs
- Gestion des factures fournisseurs
- Paiements fournisseurs manuels et automatiques
- Rapprochement des comptes fournisseurs

Comptabilité clients (AR)

Le pendant du cycle fournisseur côté revenus : paramétrage des comptes clients, gestion des encaissements et suivi des relances.

- Paramétrage des données de base clients
- Gestion des factures clients
- Encaissements clients
- Rapprochement des comptes clients
- Gestion des relances

Gestion des immobilisations (AA)

Ce bloc aborde le suivi comptable des actifs fixes, depuis leur entrée au bilan jusqu'à leur sortie, en incluant les différentes méthodes d'amortissement.

- Paramétrage des classes d'actifs
- Acquisition et cession d'actifs
- Amortissements linéaire et dégressif
- Gestion des immobilisations en cours

Reporting et analyse financière

Ce bloc forme les stagiaires à l'exploitation des données financières consolidées dans SAP FI, pour produire des états réglementaires et des analyses opérationnelles.

- Création de rapports financiers : bilan et compte de résultat
- Utilisation des outils d'analyse intégrés à SAP FI
- Reporting réglementaire
- Analyse des ratios financiers

Intégration de SAP FI avec les autres modules

La comptabilité financière ne fonctionne pas en silo : ce bloc explique comment les flux issus des achats, des ventes et du contrôle de gestion alimentent et interagissent avec SAP FI.

- Intégration avec SAP MM (gestion des matériaux) : flux de facturation fournisseur
- Intégration avec SAP SD (ventes et distribution) : flux de facturation client

- Intégration avec SAP CO (contrôle de gestion) : affectation analytique

Compétences visées

À l'issue de cette formation de 70 heures, les collaborateurs seront capables de paramétrer de façon autonome les structures organisationnelles et les plans de comptes dans SAP FI, de gérer les processus comptables quotidiens (grand livre, fournisseurs, clients, immobilisations), de produire des états financiers et des rapports réglementaires directement depuis le système, et d'identifier les points d'intégration avec les modules SAP MM, SD et CO afin de garantir la cohérence des données entre les différentes directions métier.

Organisme de formation
Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*